



*DIRECTION COMMERCIALE  
DEPARTEMENT DES VENTES*

## Actualisation d'un compte client

### Dossier à fournir pour les entreprises :

- Copie du registre de commerce ;
- Numéro de compte bancaire (R I B / R I P) ;
- Diplôme du pharmacien ou directeur technique ;
- Convention du médecin (médecin du travail) ;
- Carte fiscale (NIF) ;
- Article d'Imposition (AI) ou Certificat d'existence ;
- Autorisation d'exercice du ministère de tutelle « Agrément »  
(dans le cas d'une SARL, EURL ou Laboratoire) ;
- Fiche de renseignements.

